



COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE,
DES INFRASTRUCTURES, DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Communiqué de presse

CP- 533

Paris, 26 mai 2015

Autoroutes : Hervé MAUREY demande à nouveau au Premier ministre communication de l'accord signé avec les sociétés concessionnaires

Hervé MAUREY (UDI-UC – Eure), président de la commission du développement durable du Sénat, a, dans un courrier adressé au Premier ministre, demandé, dès sa conclusion, la communication du **protocole d'accord signé entre l'État et les sociétés d'autoroutes le 9 avril 2015**.

Cette demande est à ce jour restée sans réponse. Le président Hervé MAUREY a renouvelé sa demande au Premier ministre, en s'étonnant de ce manque de transparence de l'État, « *à l'heure où le Gouvernement affirme vouloir renforcer la transparence du secteur autoroutier et associer davantage le Parlement aux décisions prises dans ce domaine* ».

Hervé MAUREY rappelle dans son courrier que le Gouvernement a émis un avis favorable à la disposition introduite à l'article 5 du projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, qui impose la transmission au Parlement, *avant leur conclusion*, des contrats et avenants signés entre l'État et les sociétés d'autoroutes. Cette mesure traduit bien la nécessité d'une information du Parlement le plus en amont possible.